

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17 mars 2022 faite par Discord de 20:30 à 22:38

**Rédacteur :** Corentin Macquet

**Vérificateurs :** les participants à la réunion

---

### LISTE DES PARTICIPANTS

#### **Membres du CA (avec droit de vote) :**

- Claude Brisson, président ;
- Chantal Gajdos, vice-présidente ;
- Fabien Lips, trésorier ;
- Luc Ronayette, secrétaire (à partir de 20h46 et jusqu'à 21h33) ;
- Corentin Macquet, secrétaire adjoint ;
- Camille Lévêque, administratrice ;
- Dominique Cornuejols, administratrice ;
- Arnaud Knippel, administrateur ;
- Jean-Paul Gaschignard, administrateur ;
- Loïc Lefebvre, président de la Ligue Rhône-Alpes ;
- Milena Boclé, présidente de la Ligue Île-de-France ;
- Jean-Pierre Lalo, président de la Ligue de Normandie (à partir de 20h49) ;
- Kevin Cuello, président de la Ligue de l'Ouest (à partir de 20h42) ;
- Yves Clair, président de la Ligue du Sud-Ouest.

#### **Procurations :**

- Luc Ronayette, secrétaire → Corentin Macquet
- Miléna Boclé, présidente de la Ligue Île-de-France → Fabien Lips

#### **Membres du CA ne participant pas à la réunion et n'ayant pas donné de procuration :**

- Matthieu Aveaux, président de la Ligue de Go en Ligne ;
- Albert Fenech, président de la Ligue de l'Est ;
- Jean Allard, président de la Ligue Méditerranée ;
- Étienne Crubellier, président de la Ligue du Centre.

## ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- 1) Décompte des voix présentes ou représentées ;
- 2) Approbation du CR de la précédente réunion du 15/01/2022 ;
- 3) Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion ;
- 4) Grilles de salaire FFG ;
- 5) Nouvelle version du budget du stage d'été 2022 ;
- 6) Modification de la date d'effet pour le calcul des âges des catégories jeunes, pour suivre la modification EGF ;
- 7) Programme des formations de bénévoles à présenter à la FDVA ;
- 8) Appel à volontaires pour un poste de responsable formations ;
- 9) Questions diverses.

### **1) Décompte des voix présentes ou représentées**

A 20h30 à l'ouverture de la réunion 11 membres du CA sont présents et un a donné procuration.

Le nombre de voix du CA présentes ou représentées est ainsi de 12.

### **2) Approbation du CR de la précédente réunion du 15/01/2022**

Faute d'envoi dans les délais du dernier CR, il est décidé de le faire voter lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

### **3) Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion**

Approbation de l'ordre du jour :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

L'ordre du jour est approuvé.

#### 4) Grille de salaire FFG

Voir **ANNEXE A**.

Claude présente la grille de salaire qui a été l'objet de deux réunions d'étude avec des membres volontaires du CA.

Aucune remarque à l'issue de la première page.

Claude continue la présentation avec le point 2) Rémunération des stages et des missions de plus de quelques heures.

20h42, arrivée de Kevin Cuello. Le nombre de voix présentes ou représentées passe à 13.

Camille demande à clarifier la question des coefficients avec notamment une phrase à changer puisqu'il a finalement été décidé que les coefficients étaient fixes. Chantal répond qu'il ne faudrait pas changer la phrase car selon la convention collective on peut demander à modifier son coefficient en fonction de son ancienneté.

Arnaud demande si cette grille s'applique vraiment aux contrats courte durée pour l'ancienneté. Chantal explique que même pour un CDD et donc plusieurs CDD cela s'applique car dès lors qu'il y a un contrat il faut distribuer un échelon/coefficient et Fabien ajoute que l'ancienneté pour les CDD d'usage se cumule à chaque contrat. Il faut donc compter chaque heure de travail dans un compte ancienneté.

Il est finalement décidé de fixer le coefficient à 257.

20h49 : arrivée de Jean-Pierre Lalo, le nombre de voix présentes ou représentées passe à 14.

Claude rappelle le débat qui a opposé Claude et Chantal au reste des membres présents concernant le statut professionnel (statut qui serait valorisé par un coefficient supérieur).

Arnaud mentionne le fait qu'il faudra définir cette notion de pro car In-Seong ne l'est pas. Loïc propose que ce sujet soit remis à l'ordre du jour d'une autre réunion car il ne l'est pas à cette présente réunion.

Luc prend la parole pour rappeler l'opinion du "reste des membres" (c'est-à-dire tous les membres ayant participé aux deux réunions d'étude de la grille de salaire sauf Claude et Chantal) concernant le statut professionnel. Il leur paraît essentiel de dissocier le statut professionnel de joueur de go et le statut de pédagogue. Sans entrer dans les détails, l'argument principal tient du fait qu'un bon joueur de go n'est pas nécessairement un bon pédagogue. Et donc pour mériter un statut supérieur de pédagogue il faut effectuer les formations proposées par la FFG et l'EGF.

Chantal dit qu'elle prévoit de convoquer le groupe de travail en cas d'arbitrage à faire. Elle prévient donc de possibles sollicitations à l'avenir.

Vote de la grille de salaire avec les deux modifications à faire : le coefficient fixé à 257 et l'échelon.

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	13
CONTRE	0
ABSTENTION	1

#### **5) Nouvelle version du budget du stage d'été 2022**

Voir **ANNEXE B & C**.

Claude présente le budget.

21h05 : Miléna quitte la réunion et donne procuration à Fabien Lips pour les votes restants.

Fabien demande comment on peut être en négatif sur le staff du bar. Chantal répond qu'en faisant tourner le monde sur le bar on pouvait ne proposer que des demi-gratuités sur les bénévoles. La somme en négatif représente donc ce que payent les bénévoles hors repas. Fabien propose de modifier la catégorie des dépenses pour que ce soit plus clair et éviter ce montant négatif.

Question de Camille qui demande si on conserve le groupe jeune ? Car il est possible que la FFG ne soit pas dans les clous avec la buvette et la présence de mineurs sur le site. Chantal répond qu'il faudrait veiller à ce que les jeunes soient renvoyés lorsqu'ils arrivent à la buvette. Camille répond qu'en fait la loi stipule qu'il ne faudrait aucun alcool sur le site s'il y a la présence de mineurs. Du coup si c'est bel et bien interdit Camille serait de l'avis de ne pas faire de séjour jeune. Claude répond que si on fait un séjour jeune c'est uniquement pour attirer autour du go et former des jeunes. Concernant la législation Claude pense que si c'était totalement interdit Roland serait au courant et que peut-être une affiche rappelant l'interdiction est suffisante. Même constat au niveau de la loi concernant les fumeurs. Chantal dit qu'il faudrait mettre en place des zones fumeurs. Elle rappelle que ce ne sont pas des remarques qu'à fait l'inspecteur lors du stage d'été 2021. Luc et Camille rappellent que l'inspecteur n'a pas vu la buvette et que le séjour jeunes est contraignant. Chantal

précise ce qu'a dit l'inspecteur concernant la piscine car il n'y a pas de surveillant de baignade et que c'est un problème malgré le fait que la piscine est sécurisée. Il faudrait, pour être dans les clous, poster quelqu'un qui interdise l'accès à la piscine pour les -14 ans. Chantal est dérangée par le fait de ne pas pouvoir accueillir d'ados. Il faut demander à Roland qui est le responsable du stage un descriptif précis de ce genre de limites.

Chantal et Claude proposent donc de voir avec Roland et de revenir vers le CA par la suite.

Note post-réunion : après discussion entre Chantal, Claude et Roland voici ce qu'il ressort concernant les différentes problématiques juridiques et sécuritaires d'accueil des jeunes au stage fédéral.

A propos de la piscine, pour les enfants de 14 ans et plus il suffit qu'ils soient accompagnés d'un adulte. Pour les plus jeunes, il faut qu'ils soient accompagnés d'un BAFA également titulaire d'un CSB (Surveillance de Baignade). L'équipe organisatrice essaiera donc de trouver un BAFA, parmi les deux à recruter, qui soit en possession de ce CSB. Dans le cas contraire, les moins de 14 ans ne pourront pas se baigner.

Quant à l'alcool et au tabac, il faut faire de l'affichage (interdiction de vente aux mineurs, etc) et de la prévention sur place (les mineurs n'ont pas à être à la buvette, les adultes doivent avoir un comportement responsable). En dehors de cela, aucun problème au niveau juridique.

#### **6) Modification de la date d'effet pour le calcul des âges des catégories jeunes, pour suivre la modification EGF**

Il est précisé que ce vote est pour être raccord avec l'EGF. La date d'effet des catégories d'âge est prise au 1er janvier et non plus au 1er septembre.

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La modification de la date d'effet pour le calcul des âges des catégories jeunes est approuvée.

## 7) Programme des formations de bénévoles à présenter à la FDVA

Voir **ANNEXE D**.

Chantal résume : le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) c'est le fond des bénévoles. Il s'agit d'un plan à mettre en place sur 3 (trois) ans. On veut faire des demandes pour l'organisation du Congrès Européen en 2024. Chantal a travaillé avec Jean-Yves pour proposer 3 demandes de formations en vue du congrès. Chantal a aussi fait des demandes plus classiques sur la formation à l'enseignement du go.

21h33 : [Luc s'absente et donne procuration à Corentin]

Les différentes formations, en trois projets :

- Nouveaux bénévoles à former (formations sur les événements internationaux avec en particulier le congrès européen)
  - arbitrage et organisation des compétitions. formation théorique de 8h alternant présentiel et distanciel avec des sessions de 10 personnes. En ligne en 2022 et en présentiel en 2023 et 2024.
  - accueil et orientation des participants pour les événements internationaux. A faire les semaines précédant le congrès européen.
  - communication. Plutôt à faire cette année sur une journée en prenant un intervenant pour briefier le noyau dur de l'orga.
- Bénévoles réguliers
  - animation (une par année)
  - enseignement (une tous les deux ans, donc en 2023)
- Les élus
  - gérer et développer un club

Loïc demande pourquoi faire ça à Toulouse à chaque fois car c'est bof niveau accessibilité. Chantal répond que c'est pour faire d'une pierre deux coups et faire visiter le lieu aux apprenants. Arnaud rejoint l'avis de Loïc et Chantal comprend que cela puisse ne pas être pratique niveau accessibilité. Peut-être faire une fois à Toulouse et le reste ailleurs. Arnaud précise qu'il faut aussi penser aux formateurs car par exemple pour l'arbitrage il faut avoir été formé par l'EGF pour être formateur et il y en a très peu en France et tout faire sur Toulouse c'est presque impossible niveau déplacement. Chantal propose de rajouter Paris dans les lieux. Arnaud ajoute que 100% en distanciel n'est pas possible et qu'un mixte des deux serait mieux notamment pour toutes les questions techniques de litige etc et que pour la manipulation avec Gotha il faut que le formateur surveille et intervienne pour aider et en ligne c'est très difficile.

Loïc propose d'ajouter un volet numérique avec une formation aux outils participatifs. Un financement n'est peut-être pas nécessaire pour cela mais c'est une bonne idée de formation à garder.

Chantal reprend la présentation des formations avec le volet animation des bénévoles réguliers. Objectif d'avoir une formation animation par an et une formation enseignement tous les deux ans.

S'ensuit la présentation des élus, une fois par an avec un budget de 150€ par personne pour l'hébergement et le déplacement.

Passage au budget prévisionnel. Le budget 2022 serait de 8300€. 6440€ sont demandés au FDVA. Et 10€ par participants sont demandés à 33 participants de la formation animation. Pour financer le reste à charge, Chantal propose de prendre les 500€ qui ne seront pas pris par l'équipe de PairGo aux worlds puisqu'il n'y aura pas d'équipe envoyée.

Fabien ajoute que le montant associé à l'EGF augmente de 1000€ et donc la ligne est à modifier.

Fabien propose à Chantal de prendre sur les réserves de la fédé pour rester à l'équilibre et n'avoir aucun reste à charge pour la demande de formations.

Long débats sur la présentation d'un budget "modifié" pour être à l'équilibre ou déficitaire à joindre à la demande de subvention.

Chantal demande à passer au point suivant pour lui donner un peu plus de temps de réflexion.

Vote séparé en deux :

Un vote pour le programme des formations :

14 votes : 11 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	3

Le programme de formation est approuvé.

Un vote pour le budget prévisionnel 2022  
14 votes : 11 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	3

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé.

### **8) Appel à volontaire responsable des formations**

Claude explique que c'est un travail qu'Arnaud a fait durant plusieurs années mais maintenant que le poste est vacant le bureau n'a pas le temps de s'en occuper. Le bureau souhaite donc faire un appel à volontaires pour trouver quelqu'un capable de trouver un local et organiser des formations.

Arnaud précise que la personne qui reprendra tout en main ne partira pas de zéro car Arnaud pourra faire un transfert de connaissance et procédure.

Le CA est donc d'accord pour lancer un appel à volontaires.

Pas de prochaine réunion de CA avant l'AG le 7 mai au matin.

Fin de la réunion à 22h38.



## ANNEXE A

### Rémunération des intervenants au sein de la FFG

La FFG emploie des salariés ou des intervenants (en plus de notre permanent In Seong Hwang) afin de remplir des missions en général de courte durée. Celles-ci concernent principalement l'animation et la pédagogie.

Le bureau FFG a entrepris en 2021 une réflexion sur les montants de ses rémunérations afin de proposer des rémunérations équitables et adaptées en fonction des missions. Nous souhaitons limiter les négociations et avoir un cadre de référence identique pour tous.

Nous avons donc réfléchi suivant plusieurs axes :

- Les intervenants, qu'ils soient salariés ou auto-entrepreneurs, n'ont pas tous les mêmes compétences, expériences et responsabilités suivant les tâches qui leurs sont confiées. Nous devons en tenir compte dans les calculs des rémunérations.
- Nous avons besoin à minima de deux grilles de tarifs : une pour les interventions telles que les stages sur plusieurs jours et une qui concerne les interventions très ponctuelles telles que les commentaires de parties en ligne. Ces dernières, compte-tenu des temps de travail très courts et des temps de préparation, sont mieux rémunérées.
- Concernant les auto-entrepreneurs, nous souhaitons prendre comme référence le salaire plus l'ensemble des charges salariales que nous aurions versé pour une personne en CCD.

### Grilles établies suites aux réunions de travail des 27 janvier et 24 février 2022

Étaient présents les membres du CA suivants : Claude Brisson, Chantal Gajdos, Fabien Lips, Luc Ronayette, Corentin Macquet, Camille Lévêque, Loïc Lefebvre, Matthieu Aveaux (le 27/01).

## 1. Rémunération des commentaires et ateliers en ligne

Intervention	remarques	durée	préparation	Tarif séance TTC	forfait dépassement horaire	Forfait technique
Masterclass	programme pédagogique défini	1h	oui	60€	non	Bonus de 10€ en cas de maîtrise autonome de Twitch
Commentaires live	championnats	2h	non	80€	non sauf cas exceptionnel pour les parties multiples à partir de 3 parties (double forfait à 120€)	Bonus de 10€ en cas de maîtrise autonome de Twitch
Atelier		1h	non	40€	non	Bonus de 10€ en cas de maîtrise autonome de Twitch

Pour les salariés, on calcule le montant net à verser à rebours en fonction du tarif toutes charges comprises (on est au dessus du salaire minimum).

## 2. Rémunération des stages et des missions de plus que quelques heures

Nous nous sommes basés sur la grille de la convention collective Eclat (ex animation).

[https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALIARTI000038523838/](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALIARTI000038523838/)

A chaque coefficient correspond un salaire horaire minimal calculé en fonction de la valeur des points de la convention collective. Par exemple un pédagogue confirmé sera classé au coefficient 257 s'il n'a pas de responsabilités supplémentaires en dehors de la pédagogie. Les auto-entrepreneurs sont rémunérés au niveau de l'estimation toutes charges comprises.

Les contrats en CDD conclus entrent dans la catégorie des contrats d'usage et à ce titre ils ne donnent pas droit à l'indemnité de précarité.

Il est à noter que la FFG devrait déclarer des avantages en nature en ce qui concerne les repas pris en charge au stage sauf pour les salariés qui encadrent les jeunes et/ou ont des obligations de service. Les avantages en nature sont pris en compte pour vérifier que le salaire minimum est atteint.

Les avantages en nature peuvent être évalués forfaitairement selon le barème de l'URSSAF. Celui-ci est fixé à 5€ par repas au 01/01/2022.

Intervenant	coefficient
Animateur	247 à 256
Pédagogue	247 à 279
Responsable pédagogique	290
Directeur de stage	300 à 375

### Estimation des rémunérations du stage fédéral :

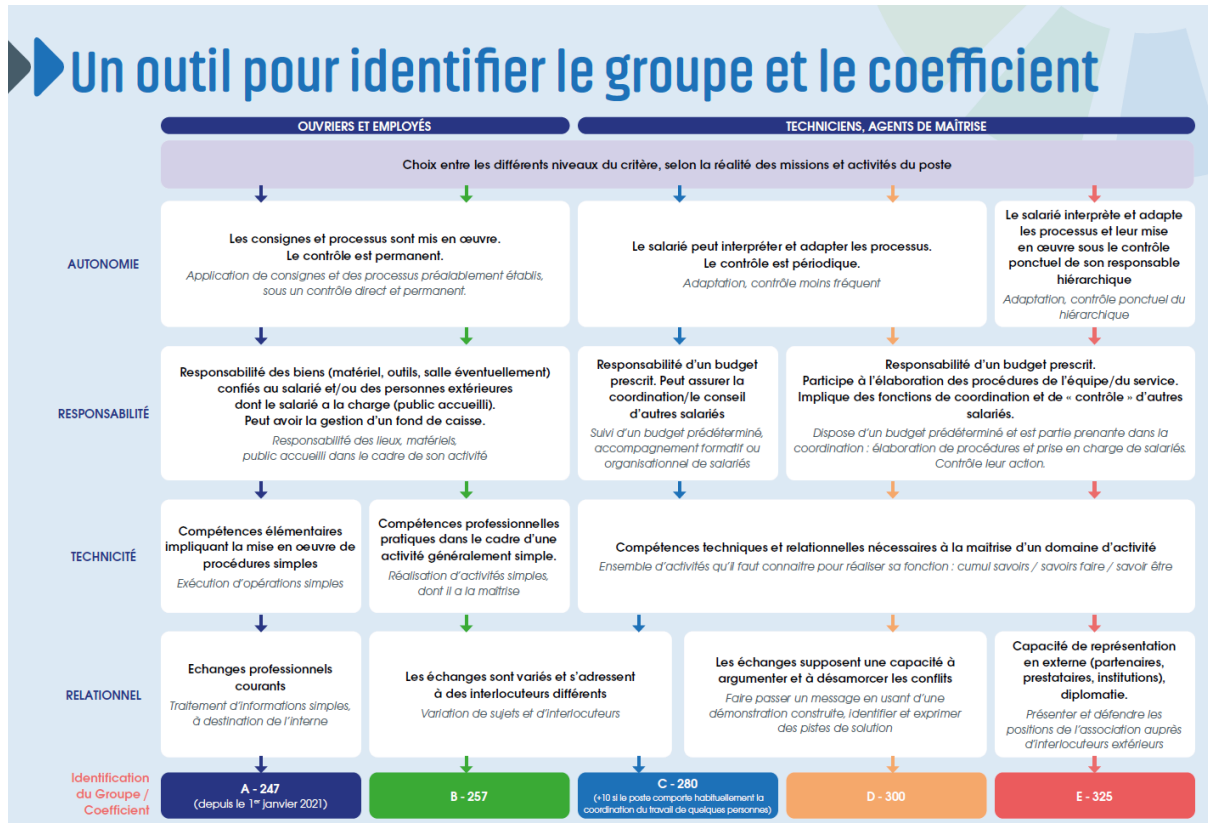
La FFG profite de certaines réductions de charges grâce à son agrément Jeunesse et Education Populaire.

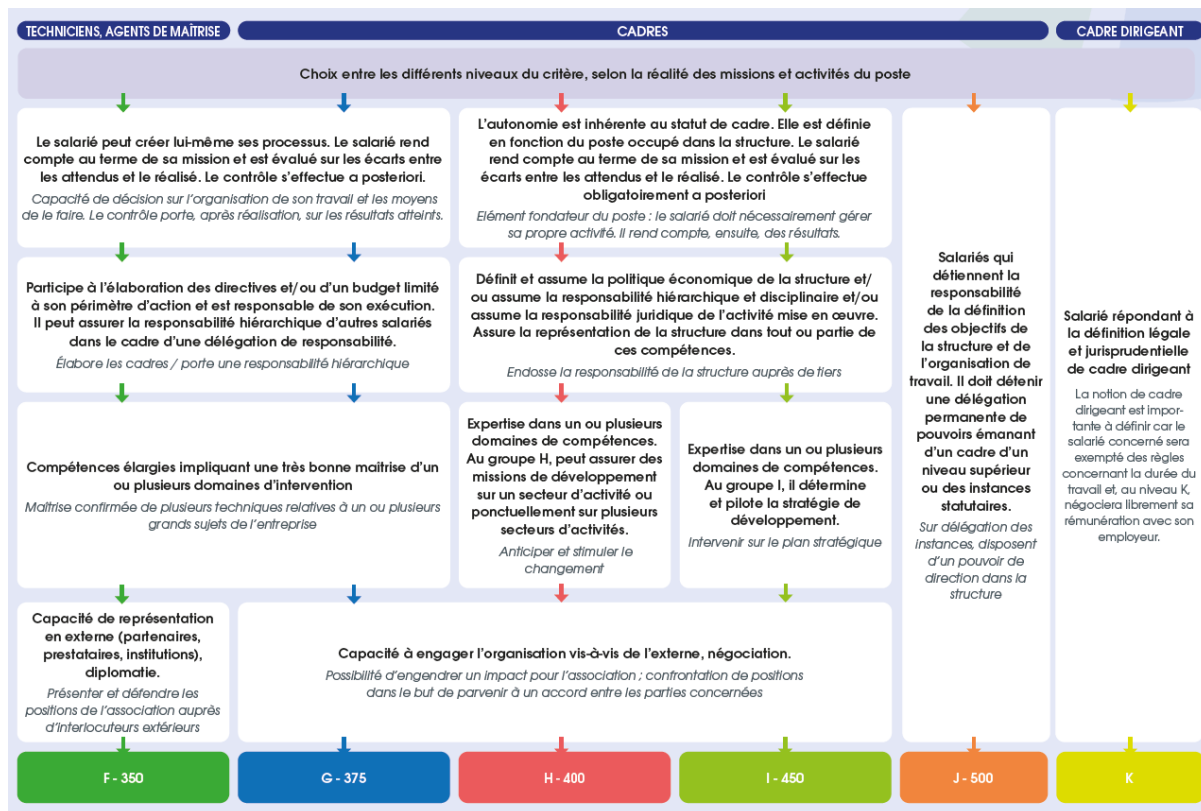
Stage 2022 - pédagogues Avantage en nature estimé à 150€	coefficient	nb d'heures de travail	Net	Coût total pour la FFG
Responsable pédagogie	290	105	1 019 €	1 731 €
Pédagogue expérimenté	257	70	526 €	980 €

Stage 2022 - staff Pas d'avantage en nature	coefficient	nb d'heures de travail	Net	Coût total pour la FFG
Directeur du stage BAFD	375	267	3 968 €	5 995 €
Adjoint jeunes BAFA - assistant sanitaire - CEE	257		1 270 €	1 700 €
Animateur BAFA CEE	247		600 €	800 €

Le contrat d'engagement éducatif (CEE) est destiné aux personnes qui exercent, de façon occasionnelle, des fonctions d'animation et d'encadrement dans des accueils collectifs de mineurs. Il permet une réduction de charges sociales importante.

## ANNEXE : Grille de la convention collective ECLAT :





## ANNEXE B

Fédération Française de Go  
Budget prévisionnel 2022 - CA 17/03/2022

Thèmes	Affectation	Prévisionnel 2022 – 17/03/2022		
		Recettes	Dépenses	Solde
<b>Somme Licences</b>		<b>24 600</b>		<b>24 600</b>
EGF/IGF et autres partenaires	European Go Federation		2 500	
	International Go Federation		300	
	Frais de représentation		300	
<b>Somme EGF/IGF</b>			<b>3 100</b>	<b>-3 100</b>
Administratif	Divers		1 000	
	Assurance		1 900	
	Déplacements A.G. & C.A.		750	
	Banque et compte Paypal		400	
	Produit financier	50		
	Stockage Matériel		450	
	Vente de matériel	1 000	1 000	0
<b>Somme administratif</b>		<b>1 050</b>	<b>5 500</b>	<b>-4 450</b>
Permanent	Rémunération/Congés payés		20 000	
	Charges sociales		5 500	
	Charges administratives		0	
	Provision emploi Inseong			
	Recettes extérieures	22 700		
	Pédagogie pour FFG	2 800		
<b>Somme Permanent</b>		<b>25 500</b>	<b>25 500</b>	<b>0</b>
Communication	Revue Française de Go	4 000	5 500	-1 500
	Site Web FFG		900	
	Salons, conférences, communication		0	
	Affiches et flyers		300	
	Événements		0	
<b>Somme Communication</b>		<b>4 000</b>	<b>6 700</b>	<b>-2 700</b>
Go en ligne	Événements et commentaires		2 150	
	Pédagogie cours internet		850	
	Divers		0	
<b>Somme go en ligne</b>		<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>-3 000</b>
Pédagogie et formation	Stage d'été	97 000	95 000	2 000
	Stages formations bénévoles	6 640	8 300	
	Documents et matériel pédagogiques		190	
	Développement go scolaire		300	
<b>Somme pédagogie et formation</b>		<b>103 640</b>	<b>103 790</b>	<b>-150</b>
Jeunes	Congres national jeunes	14 300	15 000	-700
	Equipe France jeunes		2 000	
	Subventions école de go		700	
	Orga championnat France jeunes		400	
	Lots championnat jeunes (invitations stage jeune)		1 440	
	Déplacements		800	
	Divers (administration, représentation)		160	
<b>Sommes Jeunes</b>		<b>14 300</b>	<b>20 500</b>	<b>-6 200</b>
Go féminin	Promotion du go féminin		200	
	Déplacement championnat européen femmes		300	
<b>Somme go féminin</b>		<b>0</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>
<b>Somme go scolaire et animateurs</b>		<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
Organisation Compétitions FFG	Open de France		300	
	Finale championnat de France		300	
	Coupe Maître Lim		200	
	Pair go France		200	
Dotation des compétitions	Prix Open de France		1 100	
Subventions autres compétitions	Tournois		1 000	
<b>Somme organisation compétitions</b>			<b>3 100</b>	<b>-3 100</b>
Déplacement compétitions	Déplacement championnat paigo européen		200	
	Déplacement championnat du monde amateur		600	
	Déplacement championnat du monde de paigo		0	
	Coupe Premier Ministre de Corée		600	
	Autres déplacements		0	
<b>Somme déplacement compétitions</b>			<b>1 400</b>	<b>-1 400</b>
<b>TOTAL</b>		<b>178 090</b>	<b>178 090</b>	<b>0</b>

Dont subventions FDVA :  
1400€ (report subvention 2021)  
5040€ (demande 2022)

## ANNEXE C

Etude budget stage 2022

### Etude budget 2022 - v4

#### Dépenses

Hébergement	
Frais hébergement	72 151 €
<b>Sous-total</b>	<b>72 151 €</b>

Rémunérations	
Rémunérations groupe Ados	1 500 €
Rémunérations pédagogues	7 000 €
rémunération directeur	6 000 €
Adjoint orga CEE (adjoint jeunes)	1 700 €
<b>Sous-total</b>	<b>16 200 €</b>

Transport	
Location Utilitaire 9p 18j + frais	800 €
Transport	1 500 €
<b>Sous-total</b>	<b>2 300 €</b>

Divers	
accueil équipe près stage	0 €
Divers	1 000 €
<b>Sous-total</b>	<b>1 000 €</b>

Bar	
Fond	6 000 €
staff (3 personnes bénévoles repas pris en charge)	-750 €
<b>Sous-total</b>	<b>5 250 €</b>

<b>Total</b>	<b>96 901 €</b>
--------------	-----------------

Hypothèse 85 stagiaires payant

15 personnes staff, 1 pédagogue pour 12 payants

#### Recettes

Inscriptions	
Inscriptions	90 000 €
tarifs réduits	-2500
frais CB	-250
frais ANCV	-20 €
<b>Sous-total</b>	<b>87 230 €</b>

Bar	
Recettes	8 000 €
frais CB	-75
<b>Sous-total</b>	<b>7 925 €</b>

<b>Total</b>	<b>95 155 €</b>
--------------	-----------------

<b>Résultat</b>	<b>-1 746 €</b>
-----------------	-----------------

Etude budget stage 2022

Types d'hébergement	Prix journée	Prix 1 semaine	prix 2 semaines
<a href="#">Logement de groupe</a>	72€	475€	930€
<a href="#">Logement de groupe réduit (chômeur, étudiant, minima sociaux)</a>	62€	410€	800€
<a href="#">Logement de groupe - sans repas</a>	40€	260€	520€
<a href="#">Studio privatisé</a>	94€	620€	1 220€
<a href="#">Chambre twin standard</a>	84€	550€	1 080€
<a href="#">Chambre standard privatisée</a>	102€	670€	1 320€
<a href="#">Chambre double confort</a>	84€	550€	1 080€

Adulte accompagnateur	Prix journée	Prix 1 semaine	prix 2 semaines
<a href="#">Logement de groupe</a>	62€	410€	800€
<a href="#">Logement de groupe - sans repas</a>	30€	200€	390€
<a href="#">Chambre twin standard</a>	72€	475€	930€
<a href="#">Chambre double confort</a>	72€	475€	930€

Enfants - de 12 ans	Prix journée	Prix 1 semaine	prix 2 semaines
Types d'hébergement			
<a href="#">Logement de groupe</a>	40€	280€	560€
<a href="#">Logement de groupe - sans repas</a>	20€	140€	280€
<a href="#">Chambre twin</a>	45€	315€	630€
<a href="#">Chambre double confort</a>	45€	315€	630€

Stage ados	Prix 1 semaine	prix 2 semaines
13-17 ans	CNJ	CNJ

Prix par jour	Prix journée	Prix 1 semaine	prix 2 semaines
Adultes	25€	150€	300€
Enfants	20€	100€	200€

Estimation de la recette

Calcul sans prise en compte du tarif réduit

Nuitées twin	422	32 856 €
Nuitées confort	126	9 810 €
studios	42	3 690 €
Appt 1	14j	2 600 €
Appt2	8j avec supplément	1 000 €
Nuitées Groupe	758	38 674 €
Nuitées camping	52	1 404 €
Draps		
<b>Sous-total</b>		<b>90 034 €</b>



Etude salaires stage

[https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALIARTI000038523838/](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALIARTI000038523838/)

Intervenant	échelon
animateur	247 à 256
Pédagogue	247 à 279
Responsable pédagogique	290
Directeur du stage	300 à 375

Stage 2022 - pédagogues	échelon	nb d'heures de travail	Net	TTC
Responsable pédagogie	290	105	1 123 €	1 731 €
Pédagogue expérimenté	257	70	526 €	980 €
Pédagogue expérimenté	257	70	526 €	980 €
Pédagogue expérimenté	257	70	526 €	980 €
Pédagogue expérimenté	257	70	526 €	980 €
Pédagogue expérimenté	257	70	526 €	980 €
Pédagogue invité			0	0
<b>Total</b>				<b>6 632 €</b>

Avantage en nature

150 €  
 150 €  
 150 €  
 150 €  
 150 €  
 150 €

Stage 2022 - staff	échelon	nb d'heures de travail	Net	TTC
Directeur du stage	375	267	3 968 €	5 995 €
Adjoint jeunes CEE	257		1 270 €	1 700 €
Animateur BAFA CEE	247		600 €	800 €
Animateur BAFA CEE	247		600 €	800 €
<b>Total</b>				<b>9 295 €</b>

**Total 15 927 €**

## ANNEXE D

# Subvention FDVA 2022-2024

[https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/fdva\\_formation\\_benevoles\\_-\\_appel\\_a\\_projets\\_national\\_2022\\_publie.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/fdva_formation_benevoles_-_appel_a_projets_national_2022_publie.pdf)

Souscription obligatoire au contrat d'engagement républicain :

<https://www.grenoble.fr/actualite/3383/2075-contrat-d-engagement-republicain-associations.htm>

<b>Nouveaux bénévoles à former</b>	<b>2</b>
Objectif	2
Description	2
Budget	3
Evaluation	3
Fiches des formations	4
Formation à l'organisation et l'arbitrage des compétitions	4
Formation à l'accueil et l'orientation des participants pour les événements internationaux	5
Formation communication	6
<b>Bénévoles réguliers</b>	<b>7</b>
Objectif	7
Description	7
Budget	8
Evaluation	8
Fiches des formations	8
Formation des bénévoles : animation	9
Formation des bénévoles : enseignement	9
<b>Elus dirigeants</b>	<b>11</b>
Objectif :	11
Description	11
Budget	12
Evaluation	12
<b>Total 2022 à reporter au prévisionnel</b>	<b>12</b>

## I. Nouveaux bénévoles à former

### A. Objectif

Former de nouveaux bénévoles afin d'être en capacité d'organiser des événements internationaux d'envergure dont, en particulier, le Congrès Européen de Go en 2024.

Ces nouveaux bénévoles seront également sollicités lors de l'organisation de tournois internationaux (deux ou trois événements organisés en France chaque année, tel que le tournoi international de Paris ou le championnat d'Europe des jeunes). Par ailleurs, ces formations auront un impact positif indéniable sur l'ensemble des activités de la Fédération grâce aux compétences acquises par les bénévoles et la mise en place de bonnes pratiques.

### B. Description

La Fédération Française de Go organisera du 26 juillet au 11 août 2024 sur le campus de l'ENAC (Ecole Nationale de l'Aviation Civile) de Toulouse, le Congrès Européen de Go (European Go Congress).

Nous attendons lors de cet événement d'une quinzaine de jours plus d'un millier de participants de toute l'Europe ainsi que d'importantes délégations asiatiques (Chine, Japon, Corée du Sud...). C'est un événement qui allie à la fois compétitions de haut niveau (championnat d'Europe individuel et par équipe), compétitions pour tous (plusieurs tournois open), enseignement du go et plusieurs événements culturels et sportifs annexes.

Cet événement de grande ampleur est une opportunité unique de fédérer et de motiver un grand nombre de nouveaux bénévoles qui sans cela n'auraient peut-être pas franchi le pas de s'engager et de se former.

En plus du noyau dur d'organisateur qui assurent en amont le montage du projet, nous comptons recruter à minima une cinquantaine de bénévoles venant de toute la France afin d'assurer la logistique et l'organisation sur place.

Nous aurons donc un besoin de plusieurs sessions de formation pour les bénévoles dans les domaines suivants :

- organisation, arbitrage et retransmission des compétitions,
- accueil et orientation des participants et des invités (joueurs professionnels et VIP),
- communication : relations publiques, sponsoring, rédaction de nouvelles...

La Fédération Française de Go compte peu d'arbitres formés. La formation de nouveaux arbitres bénévoles sera donc la priorité des formations pour 2022 et 2023. Hors organisation du congrès 2024, c'est aussi un objectif important pour l'amélioration de la qualité de l'organisation des compétitions fédérales.

6 formations prévues sur 3 ans pour un total de 60h.

## C. Budget

### 2022

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	200	FDVA	3200
Honoraires	1800	Ressources propres	800
Déplacements, missions	2000		
<b>Total</b>	<b>4000</b>		<b>4000</b>

### 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	100	FDVA	2000
Honoraires		Ressources propres	500
Déplacements, missions	2400		
<b>Total</b>	<b>2500</b>		<b>2500</b>

### 2024

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	300	FDVA	5200
Honoraires	500	Ressources propres	1300
Déplacements, missions	5700		
<b>Total</b>	<b>6500</b>		<b>6500</b>

## D. Evaluation

- nb de sessions
- nb de personnes formées
- indicateur de satisfaction

## E. Fiches des formations

### 1. Formation à l'organisation et l'arbitrage des compétitions

- Cette formation théorique de 12h se décline en 4h en ligne et 8h en présentiel,
- 10 à 15 personnes par sessions,
- Un ou deux intervenants bénévoles,
- Trois sessions sont prévues, soit une par an dont une à Paris et une à Toulouse.

#### Programme :

- Présentation des participants et échange d'expériences,
- Agrément des compétitions fédérales et spécificités de la règle française,
- Choix du règlement lors de l'organisation d'une compétition (temps de jeu, handicap, mode de tirage, classement,...)
- Appariement des joueurs, paramétrage du logiciel OpenGotha, transmission des résultats à l'échelle française et à l'échelle européenne,
- Arbitrage, résolution de cas litigieux
- Organisation pratique
- Bilan et tour de table

budget pour 3 formations :



CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	200	FDVA	4000
Honoraires		Ressources propres	1000
Déplacements, missions	4800		
<b>Total</b>	<b>5000</b>		<b>5000</b>

Déplacement : 100€ par personne + 20€ repas + 80 hôtel

## 2. Formation à l'accueil et l'orientation des participants pour les événements internationaux

- Une journée en présentiel (8h),
- 15 à 20 personnes par session,
- Des intervenants bénévoles plus un intervenant professionnel de l'accueil touristique,
- Deux sessions sont prévues, une au printemps 2024 et une à Toulouse en juillet 2024.

### Programme :

- Organisation générale pour la préparation d'un tournoi international de grande envergure (informatisation des inscriptions, prise en compte et gestion des paiements, vérification et correction des informations sur site...),
- Gestion de l'accueil : accueil dans plusieurs langues, distribution des badges, charte de courtoisie et règlement intérieur, gestion des problèmes et orientation vers les différents responsables,
- Communication sur le lieu de l'évènement : point information, mise en place de signalétique, diffusion du planning et des informations concernant les différentes activités touristiques, culturelles et sportives, affichages sur écrans...
- Règles de sécurité et contrôle des badges, premiers secours,
- Coordination d'équipe (planning, personnes référentes...).

### budget pour deux formations :

30 personnes

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	200	FDVA	3200
Honoraires	500	Ressources propres	800
Déplacements, missions	3300		
<b>Total</b>	<b>4000</b>		<b>4000</b>

Déplacement : 100€ par personne + 20€ repas +80 hôtel

**Fédération Française de Go**  
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06  
<http://ffg.jeudego.org>

Association loi 1901 n° W751056443  
Agrément jeunesse et éducation populaire n° 91-594  
Siret n° 433484284 00024



3000€ de déplacement pour la première session, 300€ pour la seconde  
intervenant 2h sur principe généraux de l'accueil touristique



### 3. Formation communication

- Une journée en présentiel (8h),
- 12 personnes concernées,
- Un intervenant extérieur spécialisé en management de la communication événementielle,
- Une session est prévue à Toulouse au dernier trimestre 2022.

#### Programme :

- Elaboration d'un plan de communication d'événement
- les principes de la communication
- Elaboration d'un plan média
- Relations publiques / presse
- Sponsoring / Mécénat
- Relations avec les institutionnels
- Charte rédactionnelle

#### budget pour une formation :

12 personnes

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	200	FDVA	3200
Honoraires	1800	Ressources propres	800
Déplacements, missions	2000		
<b>Total</b>	<b>4000</b>		<b>4000</b>

Déplacement : 100€ par personne + 20€ repas +80€ hôtel  
1800€ pour l'intervenant tout compris

## II. Bénévoles réguliers

### A. Objectif

Augmenter le nombre et la qualité de la formation des bénévoles qui proposent des initiations ou qui enseignent le jeu de go.

### B. Description

Nous avons besoin de former les bénévoles qui interviennent pour des initiations dans les clubs, les structures d'animation (atelier scolaire, centre de loisirs, MJC, maison de retraite...) et lors de tout autre événement (salons, festivals, fêtes diverses...).

L'initiation des débutants est un exercice difficile au jeu de go. Il est donc nécessaire de former les bénévoles aux méthodes existantes qui ont été éprouvées et dont les résultats sont reconnus. De plus, les bénévoles ont également besoin d'être sensibilisés à l'accueil du public et des groupes.

Nous avons également besoin de former plus en avant les bénévoles encadrant des groupes d'élèves sur la durée, par exemple pour des cycles trimestriels ou annuels en milieu scolaire ou en club.

Nous souhaitons donc organiser deux types de formations :

- Formation des bénévoles : animation

Nous avons obtenu en 2021, une subvention pour la tenue de deux formations "animation". Ces formations, qui ne sont pas réalisables en distanciel, n'ont pu avoir lieu compte-tenu du contexte pandémique (activités à l'arrêt, difficulté de faire déplacer les personnes...). Nous avons donc demandé le report des formations et de la subvention accordée pour 2022. La présente demande concerne donc les années suivantes avec une formation par an organisée en 2023 et 2024.

- Formation des bénévoles : enseignement

Cette formation est cours de construction. Nous planifions d'organiser une session tous les deux ans à compter de 2023.

## C. Budget

### 2022 (formations 2021 déplacées en 2022)

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	100	Participation des bénévoles	200
Locations (salles...)	200	FDVA	1400
Déplacements, missions	600	Ressources propres	400
Charges de personnel	1100		
<b>Total</b>	<b>2000</b>		<b>2000</b>

### 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	100	Participation des bénévoles	120
Locations (salles...)	300	FDVA	2800
Déplacements, missions	1000	Ressources propres	580
Charges de personnel	2100		
<b>Total</b>	<b>3500</b>		<b>3500</b>

### 2024

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	50	Participation des bénévoles	120
Locations (salles...)	150	FDVA	960
Déplacements, missions	400	Ressources propres	120
Charges de personnel	600		
<b>Total</b>	<b>1200</b>		<b>1200</b>

## D. Evaluation

- nb de sessions
- nb de personnes formées
- nb de ligues différentes
- indicateur de satisfaction

## E. Fiches des formations

### 1. Formation des bénévoles : animation

- formation théorique et pratique de deux jours à l'animation autour du jeu de go,
- nombre de sessions : une à deux par an,
- 12 à 15 personnes par sessions,
- formation assurée par un ou deux intervenants rémunérés,
- La validation du stage conduit à la délivrance d'un diplôme d'animateur de la FFG.

#### Programme :

- Présentation des participants et échange d'expériences,
- Présentation des différentes méthodes d'initiation,
- Atelier de mise en pratique,
- Animation d'un groupe dans plusieurs situations (atelier scolaire, festival de jeux, intergénérationnel...),
- Bilan et tour de table.

#### budget pour une formation :

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	50	Participation des bénévoles	120
Locations (salles...)	150	FDVA	960
Déplacements, missions	400	Ressources propres	120
Charges de personnel	600		
<b>Total</b>	<b>1200</b>		<b>1200</b>

## 2. Formation des bénévoles : enseignement

- formation théorique de deux jours à l'enseignement du go auprès d'un groupe d'élèves,
- Nombre sessions formation : une tous les deux ans,
- 10 à 15 personnes par session,
- formation assurée par un ou deux intervenants rémunérés.

### Programme :

- Présentation des participants et échange d'expériences,
- Conseils pour la mise en place de l'activité (matériel, locaux, financements, relations avec les établissements scolaires).
- Construction du programme d'enseignement et des activités en fonction des publics,
- Conseils pour motiver les élèves,
- Gestion du groupe (en particulier jeunes et scolaires),
- Bilan et tour de table.

### budget pour une formation :

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	50	Participation des bénévoles	
Locations (salles...)	150	FDVA	1840
Déplacements, missions	600	Ressources propres	460
Charges de personnel	1500		
<b>Total</b>	<b>2300</b>		<b>2300</b>

### III. Elus dirigeants

#### A. Objectif :

Former les responsables de clubs à gérer et développer leurs clubs et, pour cela, à adopter ou imaginer les pratiques les plus efficaces.

#### B. Description

La fédération compte environ une cinquantaine de clubs qui sont des petites structures avec moins d'une douzaine de membres. Ces clubs ont du mal à rester pérennes et à trouver les moyens de se développer.

Nous souhaitons donc organiser des sessions de formations pour les dirigeants de clubs qui prendront la forme d'échanges d'expériences entre les stagiaires et les animateurs(trices) de la formation.

Ceux-ci seront typiquement des dirigeants ou anciens dirigeants de clubs expérimentés et pourront donner des clés concernant les ressources et les pratiques intéressantes. Ils feront également un compte-rendu afin d'enrichir la formation et conseiller les bonnes pratiques.

#### Organisation

- Un week-end, du samedi midi au dimanche après-midi (pour tenir compte des délais pour les déplacements),
- 10 à 15 stagiaires avec un ou deux animateurs ou animatrices,
- une session par an.

#### Programme

Les thèmes abordés seront validés collectivement en début de stage, voici une liste à titre d'exemple :

- Accueil et fidélisation des débutant(e)s,

- accueil des féminines,
- pédagogie pour joueurs et joueuses débutants ou de faibles niveaux,
- participation à des initiations et animations diverses,
- gestion d'une bibliothèque de club,
- communication,
- financement et subventions,
- locaux et plages horaires,
- ressources fédérales...

### C. Budget

Par session :

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	50	FDVA	1840
Déplacements, missions	2250	Ressources propres	460
<b>Total</b>	<b>2300</b>		<b>2300</b>

Prise en charge hébergement et déplacement (estimation 150€ par personne).

Déplacements (stagiaires, animateurs et animatrices), salle et hébergement, repas ; quelques documents papier à distribuer

### D. Evaluation

- nb de sessions
- nb de clubs touchés
- nb de ligues différentes
- indicateur de satisfaction



#### IV. Total 2022 à reporter au prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Achats matières et fournitures	350	Participation des bénévoles	200
Locations (salles...)	200		
Honoraires	1800	FDVA	6440
Déplacements, missions	4850	Ressources propres	1660
Charges de personnel	1100		
<b>Total</b>	<b>8300</b>		<b>8300</b>